

ACIDUL

AG ordinaire

22 octobre 2024 – 17h00

Procès-verbal

Personnes présentes : 9 personnes

Personnes excusées : Mireille Berton, Simona Haasova, Julie Matthey-de-
l'Endroit, Marco Prost, Rachel Démolis, Magali Cécile Bertrand, Suryadepto
Nag, Antoine Chollet, Laia Soler, Samuel Goy, Emilie Tinti, Charlotte
Vandamme

1. Accueil

Philipp Walch (PW), président d'ACIDUL, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il évoque les modalités de l'AG et présente les membres actuels du comité : Magali Cécile Bertrand (MCB), Rachel Démolis (RD), Simona Haasova (SH), Katharina Keil (KK, actuelle trésorière), Suryadepto Nag (SN), Marco Prost (MP) et Mathilde Zbaeren (MZ). Il présente également la secrétaire générale, Kelly Harrison (KH), en charge du PV de cette AG.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Un membre souhaite ajouter un divers concernant la situation des boursiers et boursières de la Confédération.

3. Validation du PV de l'AG ordinaire du 17 octobre 2023

Le PV accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2023-2024 et projets 2024-2025

PW présente le rapport d'activité, cf. document spécifique disponible sur le site Internet d'ACIDUL, également envoyé par courriel au corps intermédiaire et aux doctorant·e·s en amont de l'Assemblée.

5. Retour des représentant·e·s des commissions

Qualité et valorisation (CQV) : la commission s'est réunie le 23 mai 2024 pour discuter des évaluations en cours et du projet d'allègement des processus de qualité qui concernent les facultés, centres, services, etc. En 2023-2024, un travail de veille a aussi été effectué, en assistant à des colloques consacrés aux systèmes qualité d'autres universités francophones. Les éléments présentés dans la CQV restent très abstraits et peu accessibles aux personnes ne maîtrisant pas le jargon « qualité ». De plus, on oublie de rappeler que la qualité de la recherche s'effectue grâce à l'expertise des publications et projets soumis. Un effort devrait être fourni pour améliorer la communication et mieux expliquer le rôle de la commission (guide à paraître en automne 2024). Comme point positif, on retiendra la valorisation de l'investissement des étudiant·e·s dans la CQV, qui donne maintenant lieu à une attestation.

Enseignement : la commission a traité de la mise en place du cadre institutionnel pour la captation des cours, après deux ans de discussions. Les facultés sont libres d'enregistrer ou non les enseignements ; la captation est obligatoire uniquement si la salle est trop petite. On peut se réjouir du fait que les étudiants et étudiantes sont moins demandeuses qu'il y a deux ans pour la captation. La question de la pédagogie inclusive est en cours de traitement. Enfin, le test sur l'anonymisation des examens a été concluant. Cette pratique sera donc appliquée à l'ensemble de l'UNIL début 2025.

Égalité, diversité, inclusion : le fonds de soutien à la recherche partenariale Interface et la deuxième enquête « Climat de travail » ont été lancés au printemps 2024. La commission s'est aussi penchée sur la campagne AIDE UNIL « Quel type de témoin êtes-vous ? », qui permet de se questionner sur ses

réactions face à des situations de discrimination. Un nouveau guide paraîtra bientôt sur la communication inclusive à l'UNIL. PW a pour sa part apprécié de participer à l'atelier REGARD, dont l'objectif est de donner aux hommes les outils pour s'opposer à des remarques ou comportements discriminants (p. ex. sexisme). Par ailleurs, un groupe de travail a été mis sur pied pour traiter du nouveau règlement des subsides Tremplin, qui s'adressent aux postdoctorantes. Charlotte Vandamme a fait partie de ce GT. Enfin, des échanges ont porté sur un projet de mesures favorisant l'évolution des carrières PAT.

Relève : la commission s'est réunie sept fois en 2023-2024 (six réunions ordinaires, 1 réunion extraordinaire). Elle s'est penchée sur les questions de précarité (p. ex. situation des boursiers et boursières), de différences de financement selon les facultés, et d'encadrement (élaboration de guides). La question de l'*onboarding* a aussi été traitée et continuera de l'être en 2024-2025. Un des dossiers les plus importants était la préparation du plan d'action lié au financement PgB. La consultation des corps a pris beaucoup de temps, mais le plan d'action a pu être finalisé à temps. Cependant, il a été annoncé fin septembre 2024 qu'il n'y aurait très probablement qu'un financement pour 2025 et non pour 2025-2028, ce qui remet en question la pertinence du plan d'action actuel. L'UNIL envisage de mettre en place de nouveaux GT pour rédiger un plan B. LH relève que le plan d'action ne traite pas de la question des postes stables au niveau du corps intermédiaire, alors que le sondage d'ACIDUL a montré que c'était un enjeu. PW précise que le comité d'ACIDUL a récemment pu ajouter dans le document le fait que l'UNIL doit se pencher sur la possibilité de créer davantage de postes stables. Une commission devrait être créée à cette fin. Enfin, une séance de la commission a porté sur la présentation des résultats de l'enquête d'ACIDUL sur la création de postes stables, qui montre un intérêt pour des postes pérennes au niveau du corps intermédiaire.

Recherche : aucun retour transmis.

Bibliothèque : le budget de la BCU est en légère hausse. Avec le passage au

modèle Read & Publish, le prix des ressources a augmenté (augmentation de 40% en 5 ans pour une telle licence chez Springer). L'enveloppe Gold OA est maintenue à 200'000 francs, mais Swissuniversities n'y contribuera plus, ce qui divise par deux la somme disponible pour les facultés. Il faudra voir si l'UNIL compensera cette perte en 2025. Concernant les prêts interbibliothèques pour les étudiant·e·s, le tarif de SLSP, avec qui la BCU collabore, est de 8 francs par volume prêté. La Direction a prévu une subvention de 3 francs, pour un tarif final de 5 francs. Par ailleurs, le chantier se poursuit, avec le déménagement prochain des magasins des collections académiques, qui seront donc inaccessibles pendant 2-3 semaines. En 2025, il y aura le déménagement section par section du libre accès et des places de travail. Enfin, le président a abordé les discussions qu'il avait eues avec ACIDUL concernant le fait que la COBIB ne permet pas aujourd'hui de soulever des questions pratiques liées à l'usage de la BCU.

Commission alimentation : aucun retour transmis.

Commission des sports : pas de représentant·e pour 2023-2024.

Commission FIP : les représentant·e·s ont évalué deux projets dans leur phase de pré-sélection, en remplissant le questionnaire prévu (évaluation du dispositif pédagogique, justification du projet, design pédagogique, planification, budget, impact du projet).

Comité de suivi AIDE UNIL : le comité se réunit 1 à 2 fois par an dans le but d'améliorer le dispositif. Le rapport préliminaire répertorie 194 sollicitations pour 2023. Les signalements concernent en premier lieu le harcèlement psychologique et les violences verbales (57%), puis le harcèlement sexuel (14%), le racisme (7%) et les discriminations de genre (4%). Les plaintes proviennent des étudiant·e·s (32%) et du corps intermédiaire (32%), puis du PAT (15%) et du corps professoral (13%). Il faut garder en tête le fait que le PAT comprend des

chercheurs et chercheuses du corps intermédiaire. Les personnes faisant l'objet de signalements appartiennent au corps professoral à 57%, au PAT à 12%, à des personnes externes à 10%, au corps intermédiaire à 8% et aux étudiant-e-s à 6%. Le dispositif veut transformer la culture institutionnelle, ce qui implique la révision de processus institutionnels (p. ex. révision de la Directive 0.4, mise à disposition de personnes de confiance), le lancement de campagnes de communication (p. ex. « Quel type de témoin êtes-vous ? »), et l'organisation de formations destinées au personnel.

Comité paritaire : aucun retour transmis.

6. Comptes 2023-2024 et rapport des vérificateur et vérificatrice

La trésorière, KK, présente le bilan et les comptes. Elle lit à voix haute le rapport préparé par le vérificateur et la vérificatrice des comptes. À l'unanimité, l'Assemblée générale accepte les comptes et décharge le Comité.

7. Budget 2024-2025

KK présente le budget discuté en comité. Elle rappelle la décision de l'Assemblée générale de 2023, qui avait accepté l'introduction d'un défraiement pour les membres du Comité et les représentant-e-s au sein des commissions consultatives de la Direction, tant que le budget le permettait. Pour 2024-2025, deux options sont possibles : tandis que la première écarte la possibilité d'une contribution du corps intermédiaire à l'association en 2025, la seconde en tient compte. Pour l'heure, nous n'avons aucune visibilité sur la possible mise en œuvre de cette contribution ; la Direction semble peu encline à vouloir l'introduire et la négociation se poursuit.

Un-e membre demande pourquoi le budget est déficitaire. KH répond que l'an dernier, l'Assemblée générale avait voté en faveur de la contribution du corps intermédiaire, estimée à CHF10'843.20, et en faveur de son augmentation salariale, qui était significative. La contribution est pour l'heure bloquée par la Direction, alors que l'augmentation salariale est effective depuis janvier.

KK rappelle que le défraiement reste la dernière priorité du comité parmi les dépenses prévues et que si le montant est fixé à 2000 francs, il ne sera pas dépassé.

L'Assemblée générale n'ayant pas d'autre question ou remarque au sujet des deux options proposées, KK propose de passer au vote :

- Option 1 : 3 oui
- Option 2 : 5 oui
- 1 abstention

L'option 2, qui comprend la contribution du corps intermédiaire pour 2025, l'emporte.

8. Amendement de l'art. 3, al. 1 des Statuts

PW présente la version actuelle de cet article : *« Les candidat·e·s au doctorat au sens de l'article 103 de la RLUL, les membres du corps intermédiaire au sens de l'article 52 de la LUL, les chercheur·e·s FNS junior et senior, les chargé·e·s de cours et les suppléant·e·s deviennent automatiquement membres de l'Association dès leur immatriculation et/ou engagement. Les membres de la relève qui n'appartiennent pas à ces catégories, à l'exclusion des membres du corps professoral, peuvent demander leur adhésion au Comité. »*

La version actualisée – qui comprend une correction formelle (« de la RLUL » devient « du RLUL ») et l'introduction des collaborateurs et collaboratrices de recherche ainsi que des chargé·e·s de recherche parmi nos membres – est la suivante : *« Les candidat·e·s au doctorat au sens de l'article 103 du RLUL, les membres du corps intermédiaire au sens de l'article 52 de la LUL, les chercheur·e·s FNS junior et senior, les chargé·e·s de cours, les collaborateurs et collaboratrices de recherche, les chargé·e·s de recherche, et les suppléant·e·s deviennent automatiquement membres de l'Association dès leur immatriculation et/ou engagement. Les membres de la relève qui*

n'appartiennent pas à ces catégories, à l'exclusion des membres du corps professoral, peuvent demander leur adhésion au Comité. »

Un-e membre n'est pas certaine de comprendre l'impact de ce changement pour les collaborateurs et collaboratrices de recherche ainsi que les chargé-e-s de recherche. PW et KH expliquent que ces personnes pourront être défendues par ACIDUL en cas de besoin.

La même personne demande si ces chercheurs et chercheuses seront mis-es au courant du changement. PW répond que ce sera le cas.

L'Assemblée générale vote à l'unanimité pour la révision de l'article 3, al. 1, telle qu'elle leur a été présentée.

9. Validation de la traduction du Règlement du FSD

L'Assemblée générale n'ayant pas de question ou de remarque concernant la traduction transmise par courriel il y a quelques semaines, PW propose de voter le document.

L'Assemblée générale accepte la traduction à l'unanimité.

10. Changements au sein de la Commission de la bibliothèque

KH rappelle que les représentant-e-s du corps intermédiaire au sein de la COBIB avaient fait part de leur frustration durant les AG de 2022 et 2023. La commission étant avant tout informative, les représentant-e-s ne comprenaient pas la valeur accordée à leurs contributions. Ils et elles avaient également pour rôle de valider un budget élaboré sans leur participation et dont certains détails ne pouvaient leur être communiqués. ACIDUL a relayé ces éléments auprès de la Direction en hiver 2023.

En mai 2024, l'Association a envoyé un courrier à la Direction pour proposer une révision en profondeur de la COBIB, dont la nature demandait à être

clarifiée. La première option était de repenser le mode de contribution des corps, en mettant par exemple en place une procédure de vote pour les décisions clés et une élaboration collective de l'ordre du jour des séances. La deuxième option, plus convaincante pour ACIDUL, était de distinguer d'une part entre un groupe qui serait chargé de valider le budget et qui serait composé de responsables des finances BCU et UNIL et de représentant·e-s administratifs et administratives des facultés ; d'autre part une commission consultative, soit un espace destiné aux usagers et usagères de la BCU, qui comprendrait une représentation de chaque corps, avec une répartition des sièges à définir.

En septembre 2024, ACIDUL a rencontré le président de la COBIB, la directrice de la BCU et la vice-rectrice en charge de la COBIB pour échanger sur ces options. Il y a *a priori* un fort intérêt pour la deuxième, que la Direction doit encore valider.

11. Élection du comité

Sont élues à l'unanimité au comité, moins les membres du comité présent·e-s, pour 2024-2025 les personnes suivantes : Magali Cécile Bertrand ; Rachel Démolis ; Simona Haasova ; Katharina Keil ; Suryadepto Nag ; Marco Prost ; Philipp Walch ; Mathilde Zbaeren.

12. Élection à la vérification des comptes

François Allisson et Madeleine Nguetsop sont élu·e-s à l'unanimité.

13. Élection des délégué·e-s auprès des commissions

Les personnes suivantes sont élues à l'unanimité :

Qualité et valorisation : Mireille Berton, Frédéric Schütz, *1 place vacante*

Enseignement : Antoine Chollet, Letizia Lala, Frédéric Schütz

Égalité : Ekaterina Stepaniak, Emilie Tinti, Charlotte Vandamme

Relève : Marine Albertini (FDCA), Lucie Hêmeury (SSP, suppléance Guillaume Bornet SSP pour le semestre d'automne), Léo Marante (HEC), Julie Matthey-de-l'Endroit (FTSR), Philipp Walch (FBM), Mathilde Zbaeren (Lettres), *1 place*

vacante FGSE

Recherche : Jonas Richiardi, Boris Tachom Waffo

Bibliothèque : Aurore Rimlinger, Olivier Thévenaz

Alimentation : Laia Soler

Sports : 2 places vacantes

Comité paritaire, Retraites populaires : Samuel Goy, Laia Soler

Comité de suivi AIDE LUNIL : Rachel Démolis

FIP : Nathalie Dahn-Singh ; Sarah Munoz ; 5 places vacantes

Un-e membre dit qu'il y a eu un appel interne à sa faculté pour la commission FIP. Il faudrait vérifier que d'autres facultés ont fait de même.

Un-e membre travaillant à l'ISSUL dit qu'il/elle peut se renseigner sur la commission des sports et relayer auprès de ses collègues le fait qu'il reste deux places vacantes dans cette commission.

14. Divers et propositions individuelles

Un-e membre demande où en est la situation pour les boursiers et boursières aujourd'hui. PW et KH résumant les demandes qu'ACIDUL a soumises à la Direction en 2023 et la conclusion de ces échanges, cf. rapports d'activité 2022-2023 et 2023-2024. ACIDUL continue de suivre le dossier. Il serait sans doute difficile pour la Direction d'agir davantage, car la décision d'accepter ces personnes en thèse relève des responsables de recherche. PW ajoute qu'une augmentation légère de la bourse d'excellence de la Confédération est prévue pour 2025, avec l'ajout d'une quatrième année financée. Le/la membre demande si cette augmentation sera appliquée de façon rétroactive ; KH répond qu'à sa connaissance, ce ne sera pas le cas.

PW rappelle qu'ACIDUL organise une table ronde sur les droits à l'arrêt maladie le 27 novembre prochain.

La séance est levée à 18h30.